

## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 04 février 2016

---

### **Présents :**

Jean-Noël BADENAS - Hervé OBIOLS - Annie MARTIN - Gilbert LEPETTTCORPS - Monique COLOMBIÉ - Louis ANGUERA - Marie Line ALBO - Jean Claude LECHAT - Sandie VARO - Katia PARIS - Serge GUARDIA - Marie COMPS - Pierre BONFILS - Marie-Ange MOREAU - José PAGAN - Adrien SOUTADÉ - Hubert BELMONTE.

### **Absents excusés**

Philippe CALMEL ayant donné procuration à José PAGAN

Annie GAYRAYD ayant donné procuration à Gilbert LEPETTTCORPS

Isabelle MAROUZE ayant donné procuration à Herbé OBIOLS

Fabienne SIRAT ayant donné procuration à Monique COLOMBIE

### ➤ **Exécution des dépenses d'investissement 2016 en l'absence du budget primitif :**

#### Commune

1 441 847,90

¼ : 360 461,98

*Voté à l'unanimité*

#### Service eau-assainissement

Année 2015 : 712 882,86

¼ : 178 220,72 des dépenses autorisées

*Voté à l'unanimité*

### ➤ **Rapport d'estimation des dommages suite à l'incendie (13/11/15) en forêt communale de l'Office National des Forêts.**

1293 €

*Voté à l'unanimité*

### ➤ **Demande de participation financière pour travaux de maîtrise de l'énergie pour la Mairie (isolation menuiserie)**

2<sup>ème</sup> tranche : 15 865 € HT

*Voté à l'unanimité*

### ➤ **Rétrocession concessions funéraires**

Achat Concession M. Brocheton

Achat : 2080 € (terrain + construction)

Rétrocession concession : 70.10 €

*Voté à l'unanimité*

### ➤ **Concession cimetière communal**

Reprise concession perpétuelle PRADAL Héritière AMIEL Roselyne. Il fut démolir la chapelle (en ruine) le Pech Bleu pourra officier.

1300 € pour la destruction.

*Voté à l'unanimité*

### ➤ **Etude de définition urbaine : projet et revitalisation du Centre- cahier des charges du CAUE**

Demande de subvention + approbation cahier des charges

50 000€ en estimatif

*Voté à l'unanimité*

### ➤ **Concours du receveur municipal**

Indemnité de conseil exercice 2015

823,53 €

*Voté à l'unanimité*

### ➤ **Contrat d'étude sur la reprographie**

Actuellement système de location des appareils

Contrat d'étude pour nouveau fonctionnement

Période d'audit et analyse

Période de mise en œuvre des actions sur 5 ans matériels payés plusieurs fois

750 € si nous n'allons pas au-delà de l'étude

*Voté à l'unanimité*

➤ **Infrastructure de recharge des véhicules électriques**

Transfert de l'exercice de la compétence « maîtrise d'ouvrage et maintenance des infrastructures de charge pour véhicules électrique et hybrides (IRVE à Hérault Energies)

*Non vu*

➤ **Convention d'Objectifs et de Moyens avec la fédération régionales des Maisons de Jeunes et de la Culture de Languedoc Roussillon (subvention 2016)**

<sup>3</sup>/<sub>4</sub> temps MJC et <sup>1</sup>/<sub>4</sub> temps Fédération

Refaire la même convention

2015 : 36 125 €	} Ajustement de salaire
2016 : 36675 €	